



forme depuis 1961

Agent entretien du bâtiment

(6 mois)

OBJECTIF

Cette formation de 6 mois a pour objectif de remettre à niveau tant sur le plan professionnel que sur le plan scolaire des jeunes guyanais titulaires d'un diplôme dans un métier du bâtiment, mais manquant d'expérience et/ou subissant une période de chômage:

Il s'agit pour le stagiaire de rafraîchir ses savoir-faire et/ou de compléter son panel de compétences dans différents domaines (maçonnerie, carrelage, peinture, électricité, plomberie) afin qu'il soit capable d'exécuter des réparations et de l'entretien courant, sans faire intervenir des entreprises spécialisées.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation se déroule sur le site de Saint-Jean du Maroni et sur celui de Cayenne dans des ateliers dédiés. Les volontaires mettent en pratique leur formation en réalisant différents ouvrages pour le régiment (mobilier, panneaux...).

Volume horaire :

Modules formation théorique et pratique	250 heures
Stage de secourisme	20 heures
Brevet de conduite militaire VL	3 semaines
Session de formation aux techniques de recherche d'emploi	20 heures
Soutien scolaire	45 heures



CALENDRIER des formations

- 4 stages de 15 places par an.

CONTACTS

- Officier recrutement :
05.94.34.45.22
- www.rsma@guyane.fr
- La constitution des dossiers s'effectue au moins une semaine avant le début du stage.

DEVISE

« La réussite par l'effort et le travail »



VALIDATION DU CURSUS DE FORMATION

- Le cursus de formation est validé par l'attribution du Certificat d'Aptitude Personnelle à l'Insertion (CAPI).
- L'attestation de formation professionnelle est acquise d'office par les volontaires cars ils sont titulaires d'un diplôme de la spécialité.
- La formation citoyenne et le bon comportement du volontaire durant sa formation sont sanctionnés par l'attribution de l'attestation de formation citoyenne (AFC).

STATUT DES STAGIAIRES

- Les volontaires stagiaires doivent être Français, âgés de 18 à 25 ans et aptes médicaux.
- Ils n'y a pas d'exigence d'un niveau scolaire mais ils doivent parler, écrire et comprendre le Français et connaître les opérations élémentaires de calcul.
- Ils sont nourris, logés et touchent une indemnité de formation de 300 € par mois.
- Ils bénéficient de 3 semaines de congés.

RSMA-Guyane

Quartier NEMO BP 246
97393 Saint Laurent du Maroni Cedex

www.rsmaguyane.fr

Tél : 05 94 34 45 10

Fax : 05 94 34 45 87

www.rsmaguyane.fr



Le SMA
Notre victoire : leur réussite

